

N°2025-04

Conseil d'Administration du 27 février 2025

Présents : Magali GASTO OUSTRIC, Alain BOUBEE, Philippe BRILLAUD, Laurent BRIOL, Philippe LAGRANGE, Evelyne SANSONETTO, Jean-Claude ARAGON, Valérie BERGEROO, Yves LOUIS, Bernard LOUBET, Marie-Claire DELEPLANQUES, Michèle TRAVERT.

Excusés : Arminda ANTUNES, Jean-Claude DURROUX, Régis FARRE, Annie NAVARRE, Claire VOUGNY, LANFANT Françoise, Emmanuelle PINIES.

Absents : Rémy MARTIN, Murielle PINEL.

Pouvoir : Régis FARRE à Alain BOUBEE

**Nombre de membres à voix
délibératives :**

Membres : 21

Présents : 12

Pouvoirs : 1

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

S'abstient : 0

Date de la convocation :

7 février 2025

Classification de l'acte :

7 Finances locales

7.10 Divers

TARIF CENTRE SOCIAL

Monsieur le Vice-Président présente le rapport suivant :
Il convient de fixer les tarifs du centre social en matière d'adhésion et de participation aux différentes sorties.

Monsieur le Vice-Président donne lecture des tarifs.

Centre social tarif 2025 ADHESION FAMILLE : 13 € par an
Activités avec une rémunération de l'intervenant (step, gym, sophrologie et mosaïque) La participation est fixée en fonction du Quotient Familial. <ul style="list-style-type: none">- QF entre 0 et 600 : 1 €- QF entre 601 et 800 : 2 €- QF supérieur à 800 : 3 €
Activités avec un intervenant bénévole ou un agent du CIAS Arts créatifs : 1 € Peinture : 1 € Stages : 1 € la journée
Sorties Théâtre : 5 € Cinéma : 2,5 € Sortie sans entrée : 3,5 € Sortie avec entrée : 5,5 €

Acte rendu exécutoire

Après envoi en Préfecture

Le :

Et publication ou notification

Du :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

Le secrétaire de séance

Alain BOUBEE



Pour extrait certifié conforme

Fait le 27 février 2025

La Présidente

Magali GASTO OUSTRIC

